



FITA Information

Congrès

Nous vous informons une fois de plus que le Congrès aura lieu les **13-14 Septembre 2001**. Nous vous rappelons que tous les candidats aux élections du Congrès doivent remplir un formulaire CV comme envoyé aux Associations Membres. Le formulaire doit être signé par l'Association Membre qui soumet la candidature (dans la plupart des cas l'Association Membre à laquelle le candidat appartient, mais ce n'est pas obligatoire). Le candidat doit aussi fournir une preuve d'appartenance à l'Association Membre à laquelle il appartient des différentes façons suivantes :

- Par la signature du formulaire par son Association Membre confirmant que le candidat est bien membre,
- soit en soumettant une copie de sa carte de membre,
- soit encore en remettant une lettre de l'Association Membre qui confirme son appartenance à celle-ci.

Nous vous rappelons également que le dernier délai pour soumettre une candidature pour le Congrès est 2 jours avant le début du Congrès. Afin d'être sûrs que nous recevions les formulaires dans les temps et qu'aucune candidature ne soit perdue nous vous prions de respecter la procédure suivante :

Les candidatures soumises **avant le 7 Septembre** doivent être envoyées au Bureau de la FITA, Avenue de Cour 135, 1007 Lausanne, Suisse, Fax +41 21 614 30 55, E-mail info@archery.org

Les candidatures soumises entre le **7 et le 10 Septembre** à 24 :00 (Heure locale à Pékin) doivent être envoyées à l'hôtel Xijuan, Fax +861068314577 à l'attention de Tom Dielen ou à l'adresse e-mail suivante : tdielen@archery.org.

Les candidatures suivantes nous sont parvenues après le délai de publication des soumissions :

Conseil:

Mrs. Carole Hicks, NZL présentée par NZL

Comité de Développement et assistance technique :

Dr. Bertha Jimenez, MEX présentée par CHI

Mr. Francois Buggenhout, BEL présenté par BEL

Dr. Mohamed Sobhi Hassanien, EGY présenté par EGY

Comité Médical:

Dr. Myat Thu Ra Soe, MYA présenté par MYA

Dr. Carlos Hermes, GUA présenté par GUA

Pour les délégués au Congrès, nous avons joint les formulaires d'inscription. Il est vital, afin de gagner du temps au début du Congrès que ces formulaires soient renvoyés au plus vite, mais dans tous les cas avant le 25 août au bureau de la FITA. Nous vous rappelons également que vous aurez besoin d'un VISA pour entrer en Chine et nous vous prions de contacter l'Association de la République de Chine au plus vite et de leur communiquer les points suivants : Votre nom officiel, numéro de passeport et nationalité ainsi que les dates auxquelles vous arrivez et vous repartirez de Pékin. Nous avons également joint à ce courrier les papiers pour la réservation

INSIDE

- | | |
|---|-------------------------|
| ① | Congrès |
| ② | CM Extérieurs |
| ③ | Interprétations |
| ④ | Nouveaux Membres |
| ⑤ | Coupe Junior Européenne |
| ⑥ | Nouveaux Blasons |
| ⑦ | IPC Event |
| ⑧ | Divers |
| ⑨ | Calendrier |

de l'hôtel pour le Congrès au cas où vous ne faites pas partie de votre délégation. Merci d'informer au plus vite le comité d'organisation de votre réservation.

Championnats du Monde, Pékin

Nous prions une fois de plus toutes les Associations Membres qui envoient des délégués et/ou participants de nous envoyer des photos-passeport au bureau de la FITA afin d'établir leur carte d'accréditation. Les archers et les officiels qui possédaient une carte d'accréditation avec photo à Florence pourront utiliser la même carte à Pékin et sont priés de l'emporter avec eux. Les délégations qui n'auront pas envoyé leurs photos dans les temps, feront face à des retards dans la réception de leur carte. Le délai pour recevoir les photos est le 5 septembre.

Conférence des juges, Pékin

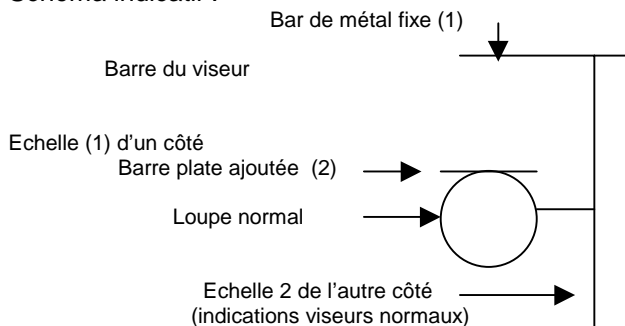
Nous avons joint les formulaires d'entrée et de réservation pour l'hôtel pour la Conférence des Juges, qui se tiendra juste après les Championnats, les 23 et 24 Septembre. La FITA paiera la moitié des frais d'hébergement à l'hôtel Xindadu (3*, en chambre simple) et le repas de midi. Les USD30 restant par jour sont à la charge des juges participant à la Conférence. Nous vous prions d'envoyer les formulaires ci-joints au plus vite à Pékin avec copie au bureau de la FITA.

Interprétations

Interprétation du Comité technique No. 1

NZL a demandé si le système ci-après utilisé par un archer à poulie peut être utilisé légalement dans le tir en campagne. Sur la barre de visée en dessus de la loupe qui peut être déplacée verticalement, l'archer a ajouté une barre de métal fixe. Il a également ajouté une pièce plate au sommet de la loupe.

Schéma indicatif :



La technique utilisée consiste à viser la cible et faire bouger la loupe jusqu'à que la barre plate ajoutée (2) et la barre de métal fixe (1) contourne la cible. L'échelle qui est pré-calculée donne alors une mesure quasi exacte de la distance jusqu'à la cible. En ayant trouvé la distance il met le viseur à la bonne distance (échelle 2) et tire la flèche.

Le comité technique est d'avis unanime que le dispositif de réglage du tir n'est pas légal selon les règles en vigueur comme cela fut écrit et détaillé lors de la demande. Nous sommes tous d'avis que le dispositif comme il était présenté, viole les règles 9.3.4.3, 9.3.4.4 et 9.3.4.5.

Interprétation du Comité Technique No. 2

La question suivante a été soulevée par l'Australie:

Quelle est la définition d'une plume et est-ce qu'il faut de l'empennage ?

Par définition, il n'y a pas de restriction au niveau des plumes à part le fait qu'une flèche consiste en une hampe, un point, une encoche et les plumes. Les plumes peuvent être de n'importe quelle taille, sans restriction. Elles peuvent être aussi de n'importe quelle matière, pour autant que cela ne représente pas de danger pour les archers et que cela n'abîme pas les cibles. Les plumes peuvent être naturelles, en plumes, métal, plastic, poil (ceci était utilisé dans les années 60 en salle), en bois ou n'importe quel autre matériel, il n'y a pas de restriction pour la taille non plus. Si elles sont trop grandes, elles sont inutiles et si elles sont trop petites, il n'y a pas de contrôle de la trajectoire. Cependant, les plumes doivent être assez grandes pour contrôler la flèche à un degré suffisant pour qu'elles ne représentent pas de danger pour les archers ou les spectateurs. Par exemple : un arc mal réglé avec des flèches qui n'ont pas la bonne dureté peut être dangereux si l'archer tire ses flèches sans l'empennage. Dans ce cas la flèche pourra aller n'importe où, en haut, en bas, à gauche, à droite et ceci de plusieurs mètres. Pour quelle soit considérée comme une flèche comme indiqué dans le livre C&R, une flèche doit être empennée pour être une flèche.

Interprétation du comité de tir sur cible No.1

Sur la demande du Guatemala, le comité de tir sur cible a enquêté sur un incident qui s'est produit lors d'un tournoi. Un archer ne s'est pas présenté à l'heure prévue pour son match et le match a été déclaré « forfait ». Cette affaire a ensuite passé dans les mains du Jury d'Appel. La question a été

posée pour savoir si la procédure correcte avait été suivie et si le Jury pouvait rejeter le forfait. Du point de vue du Comité de tir sur cible, nous ne pouvons pas vraiment entrer en la matière. En règle générale, l'intention d'un match est d'être une compétition courte, facile à comprendre et intéressante. Certaines règles ont été créées à

Honduras

Nous avons l'avantage de vous annoncer que nous avons reçu une nouvelle demande pour devenir membre de la FITA

Selon l'article 1.4.3 de notre Constitution & Règlements, nous en informons nos associations membres et si aucune objection sérieuse n'est soulevée dans les 60 jours, nous accorderons le statut de membre temporaire à la Fédération Nationale de tir à l'Arc du Honduras et ce jusqu'au prochain congrès.

Fédération Nationale de tir à l'arc
Ap. Postal No. 378
Comayagua
Honduras
Tel : (504) 230 3120
Fax : (504) 772 1939

Président : Mr. Danielo Sierra
Tel : (504) 230 3120

Sec. Gén. : Mr. Enrique Sierra
Phone : (504) 772 6400
Fax : (504) 772 1939

Sénégal

Nous avons l'avantage de vous annoncer que nous avons reçu une nouvelle demande pour devenir membre de la FITA.

Selon l'article 1.4.3 de notre Constitution & Règlements, nous en informons nos associations membres et si aucune objection sérieuse n'est soulevée dans les 60 jours, nous accorderons le statut de membre temporaire au Comité National de Promotion du Tir à l'Arc du Sénégal et ce jusqu'au prochain Congrès.

Comité National de Promotion du Tir à l'Arc
Stade Léopold Sédar Senghor
Route de L'Aéroport
Boîte Postale 356
Dakar
Phone : (221) 827 17 80
Fax : (221) 827 22 79
Président : Mr. Babili Kagni
Tel : (221) 855 02 17
Sec. Gén. : Mr. Assane Ndiaga Diop
Tel : (221) 6513435
Fax : (221) 827 22 79

Coupe Junior Européenne (CJE)

Nous vous rappelons que les records du Monde de la CJE ne sont pas automatiques et doivent être annoncés à la FITA, n'étant pas un tournoi de classement mondial.

cette fin. Cependant, si un Jury trouve que ces circonstances sont en dehors de son contrôle, qu'un archer n'a pas pu défendre ses chances dans de bonnes conditions, le jury prendra toujours sa décision afin de sauvegarder les droits des archers - bien sûr sans donner aucun avantage à un archer par rapport aux autres.

New Target faces

Nous avons l'avantage de vous annoncer un nouveau fabricant de blason licencié. La société s'appelle Arrowhead et les blasons qui ont été approuvés par le comité de tir sur cible pour l'utilisation dans toutes les compétitions FITA sont les 122cm, 80cm et 80cm à face multiple. D'autres grandeurs et les blasons pour le tir en campagne sont prévus dans le futur mais n'ont pas encore été approuvés.

Arrowhead est aussi à présent un Membre Associé de la FITA. Licence Numéro 7

Adresse de la société :
Personne de contact : David Howell
Nom: Arrowhead U.K.
Adresse : 8 Mount Pleasant
Moretonhampstead
Devon
England
TQ 13 8NY
Tél/Fax +44 1647 440403
E-mail arrowhead@tinyonline.co.uk

Demande d'allocation des futurs Championnats du Monde

Nous informons nos associations membres qu'à cette date, les demandes suivantes nous sont parvenues pour les futurs Championnats du Monde.

2002 Junior: Nymburg, CZE
2003 en salle: Nimes FRA
2004 campagne : Pivlice Lakes, CRO
2006 campagne : Göteborg, SWE

IPC EVENT

Le comité des juges a nommé les personnes suivantes pour IPC :

Pavel Prokop : Président
Neil Dimmock, Aric Vamos
Jenneke Reijers – Visser
Sung-Ho Um
1ère Alt : Dennis Mrokwia
2^{ème} Alt. : Garcia Osvaldo

Divers

Nous avons été informés du décès de M. Bob Burns qui fut un très bon archer et qui avait gagné la médaille de Bronze aux Championnats du Monde de tir en campagne en 1996.

Calendrier

2001

30 juillet - 3 août	117es Championnats Nationaux de Tir à l'Arc en Plein Air	Canton (USA)
17-19 août	Jeux Mondiaux (Discipline de Tir à l'Arc en campagne)	Akita (JPN)
28 août - 2 sept.	Championnats Juniors Européens	Porec (CRO)
16-22 September	XLI World Outdoor Target Championships	Beijing (PR China)
(D.T. Pascal Colmaire)		
Novembre	VII Jeux d'Amérique Centrale	Guatemala
17-22 octobre	Circuit Asiatique 3^e manche	Tashigent (Uzbekistan)
10-15 décembre	12th Championnats Asiatiques de Tir à l'Arc	Hong-Kong, Chine

NB : Les tournois de classement mondial sont indiqués en caractère gras.

2002

30 juillet – 1 août	Jeux des Petites Nations d'Europe	Luxembourg (LUX)
9-14 septembre	XVIII Championnats du Monde de Tir à l' Arc en campagne	Canberra (AUS)
(D.T. Per Bolstad)		
5-10 Octobre	Masters Games	Melbourne (AUS)

2005

14-24 juillet	Jeux Mondiaux	Duisburg (GER)
---------------	---------------	----------------

Les Associations membres souhaitant organiser un Championnat du Monde qui n'est pas encore alloué sont priées de contacter le bureau de la FITA.

Nous avons reçu une demande de la Suède pour les Championnats du Monde de Tir en Campagne en 2006. Une décision à ce sujet sera prise lors du Congrès à Pékin. Nous attendons encore des candidatures pour les épreuves suivantes :

2003 Championnats du Monde de tir sur cible en plein air et qualification olympique

2004 Championnats du Monde Junior en plein air

Le FITA Information est édité par le bureau de la FITA – Avenue de Cour 135, 1007 Lausanne, Suisse
 Tel. : 41.21/614.30.50 – Fax : 41.21/614.30.55 – Email : info@archery.org – Site internet : www.archery.org